

TRANSPORT ET RECEPTION DES P.S.L. (SERVICE DE SOINS)

7

CH Beauvais
V3-2019

Avant de demander au laboratoire de délivrer les produits, penser aux 3 règles suivantes :

☞ Eviter si possible de transfuser quand la surveillance est plus difficile (transfusion le soir et la nuit sur prescription médicale) ;

☞ Un médecin doit pouvoir intervenir à tout moment.

☞ Il faut vérifier que le patient pourra être transfusé à réception des PSL (présent dans le service ? Température ?).

☞ Tout PSL délivré doit être transfusé dans les délais légaux 

Si transfusion non immédiate :

☞ garder concentrés globulaires ou plasma décongelé à 4°C (réfrigérateur, à distance du freezer), au maximum 6 heures à compter de la distribution pour les CGR et 6 heures à compter de la décongélation pour les plasmas

☞ ramener concentrés plaquettaires au laboratoire (pour remise sous agitation à température ambiante). Ne jamais mettre un concentré de plaquettes au réfrigérateur.

Si conservation au réfrigérateur dans le service, il est possible de sortir les produits 10 à 20 minutes avant leur transfusion afin de les « réchauffer » partiellement.

① ALLER CHERCHER LES PRODUITS SANGUINS AU LABORATOIRE POUR ACHEMINEMENT IMMEDIAT DANS LE SERVICE

- Les concentrés globulaires sont généralement délivrés un par un ou deux par deux (pour réduire le risque de devoir détruire un concentré qui ne serait pas transfusé), sauf demande contraire du service.
- La personne qui vient chercher les produits doit connaître l'identité du patient et amener un document sur lequel figure cette identité (carte de groupe.....)
- S'il s'agit de PSL préalablement réservés dans le cadre d'une transfusion initialement hypothétique la personne qui vient chercher les produits doit amener la prescription du médecin qui décide la transfusion, Il peut s'agir d'une nouvelle prescription, d'un simple document signé...: l'objectif est d'effectuer la délivrance en enregistrant le prescripteur réel et le service concerné (anesthésie par ex .)

② LE CONTRÔLE A RECEPTION EST OBLIGATOIRE

S'IL EST EFFECTUÉ PAR LA PERSONNE QUI VA TRANSFUSER, LA VERIFICATION ULTIME PRE-TRANSFUSIONNELLE (cf fiche N°8) DISPENSE DU CONTRÔLE A RECEPTION (Les deux sont superposables)

SI LA PERSONNE QUI RECEPTIONNE LES PSL N'EST PAS CELLE QUI VA TRANSFUSER ELLE EFFECTUE LES VERIFICATIONS SUIVANTES

- Tous les documents nécessaires sont-ils présent?
- Les produits sont-ils bien ceux destinés au malade que l'on veut transfuser ?
☞ VERIFICATION D'IDENTITE, DU SERVICE
- Y a-t-il bien concordance entre les données d'immuno-hématologie sur tous les documents?
- Les règles de compatibilités sont-elles bien respectées ? règles ABO / sang phénotypé (étendu)/ protocoles du patient
- Les produits sont-ils bien conformes ? Intégrité, péremption non dépassée.

EN CAS D'ANOMALIE OU DE DOUTE , NE PAS TRANSFUSER ET AVERTIR LE LABORATOIRE

③ DEBUTER LA TRANSFUSION LE PLUS TOT POSSIBLE